



SAGE d'Île-de-France 2021

Table des matières

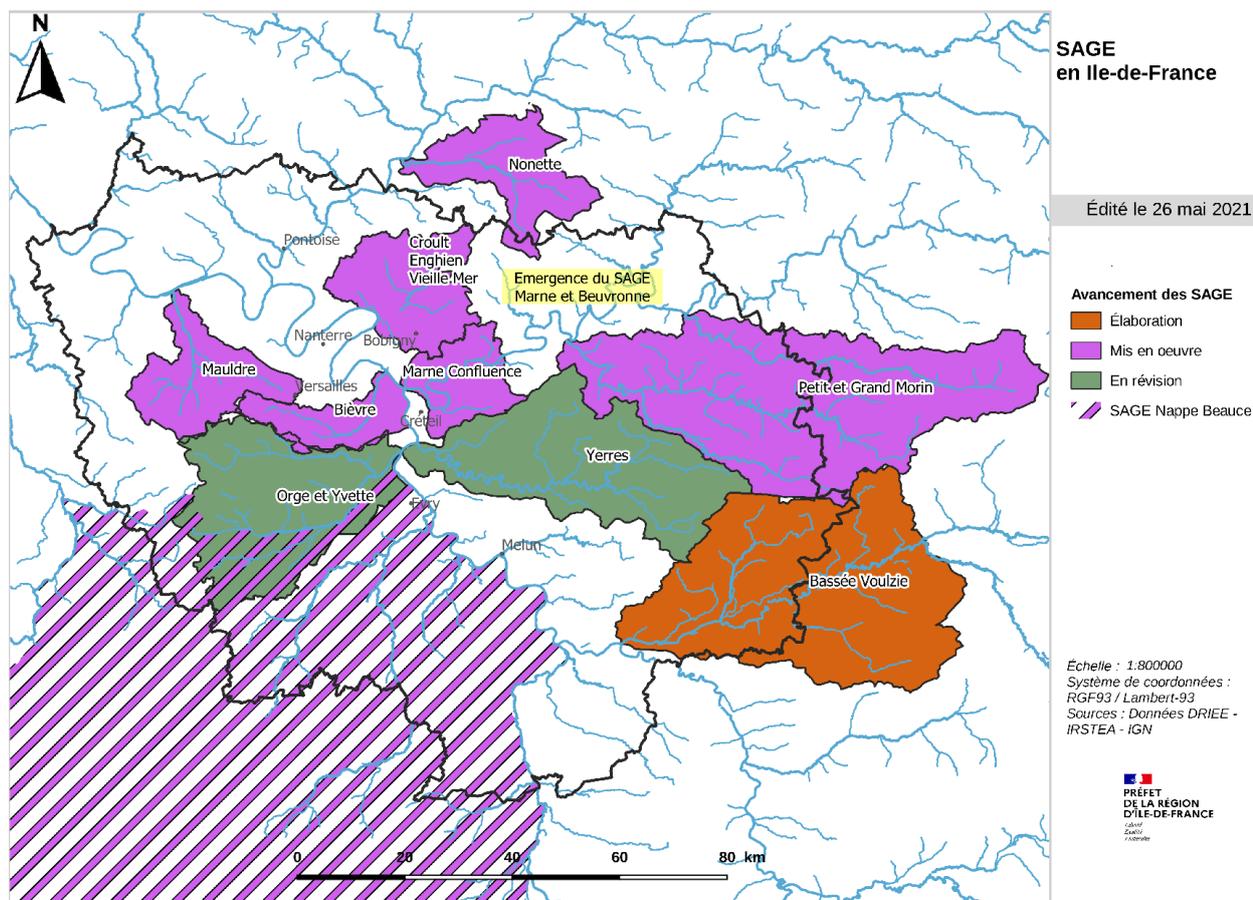
<u>Actualités générales.....</u>	<u>2</u>
<u>SAGE Orge Yvette.....</u>	<u>3</u>
<u>SAGE Mauldre.....</u>	<u>4</u>
<u>SAGE de l'Yerres.....</u>	<u>5</u>
<u>SAGE de la Nappe de Beauce et de ses milieux associés.....</u>	<u>6</u>
<u>SAGE des Deux Morin.....</u>	<u>7</u>
<u>SAGE Bièvre.....</u>	<u>8</u>
<u>SAGE Marne Confluence.....</u>	<u>9</u>
<u>SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer.....</u>	<u>10</u>
<u>SAGE Bassée-Voulzie.....</u>	<u>11</u>
<u>SAGE Nonette.....</u>	<u>12</u>
<u>SAGE Marne et Beuvronne.....</u>	<u>13</u>

Rédacteur : DRIEAT/MISEP

Contact : Magali JOURNET

Date : juillet 2021

Actualités générales



Actualisation des SAGE en Île-de-France.

Le site Gest'eau donne l'actualisation des SAGE en France :

<https://www.gesteau.fr/>

Le site Internet de la DRIEAT donne l'actualisation des SAGE d'Île-de-France ainsi que leur avancement (présente note). Il est aussi spécifié les liens Internet des différents SAGE :

<http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/les-sage-en-ile-de-france-a75.html>

Le site de la DRIEAT présente aussi les points d'attentions demandés aux pétitionnaires IOTA avec un tableau récapitulatif des règlements et de certaines dispositions du PAGD :

<http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/mon-projet-se-trouve-t-il-sur-le-perimetre-d-un-a3508.html>

A noter :

Le SAGE de la Nonnette n'est pas suivi par la DRIEAT. C'est pourquoi il n'y a pas de détail par la suite sur ce SAGE.

SAGE Orge Yvette

Carte d'identité

Animateur : Aurélien Ponce (aurelien.ponce@orge-yvette.fr)

Président : Jean-Luc JANNIN

Pilote du SAGE : Préfet 91 Référent pilote DDT 91 : Sandrine Fauchet

Référent Driea IF : Magali JOURNET Référent DDT 78 : Christelle Le-Coadic

Les documents ou études menées en 2020

2020 est une année particulière liée au COVID et aux élections municipales, les travaux menés ont ainsi été souvent ralentis.

La révision du SAGE prévue initialement en 2020 a été reportée à début 2021.

Une action forte a été menée sur les thématiques de l'urbanisation en lien avec le PNR, les outils d'aménagement permettant d'appliquer le SAGE, etc.

Les documents ou études menées en 2019

Le SAGE Orge-Yvette a délibéré en avril 2021 pour la révision de son SAGE.

Cette révision a plusieurs motifs : un SAGE qui a déjà 10 ans, et nécessite donc une mise à jour, une modification nécessaire pour intégrer le futur SDAGE 2022-2027, des objectifs nouveaux à intégrer dans le SAGE, etc. L'objectif est de réviser le SAGE en 3 ans.

Un nouveau poste d'animation a été ajouté pour le suivi du SAGE et du PAPI. Ce nouveau poste pourra notamment aider davantage à l'instruction des avis loi sur l'eau et la mise en compatibilité des documents d'urbanisme.

SAGE Mauldre

Carte d'identité

Animatrice : Alexandra GUILBERT (alexandra.guilbert@ryve.fr)

Président : Changement possible

Pilote du SAGE : Préfet 78 Référent pilote DDT 78 : Christelle Le-Coadic
Référent d'ria IF : Magali Journet

Au préalable

En 2017 : Guide du riverain de la Mauldre et de ses affluents

Les documents ou études menées en 2019

- Suivi de la pollution hydrocarbure sur le bassin versant du Lieutel
- Signature d'un contrat territorial eau et climat
- Suite de l'étude Cerema - Évaluation de l'impact de la réutilisation des eaux usées traitées sur le débit des cours d'eau et de l'usage des ressources alternatives en eau et impacts sur les inondations et les milieux aquatiques

Les documents ou études menées en 2020 et 2021

2020 et 2021 ont été des années particulières liées au COVID, aux élections municipales, mais aussi à des soucis de santé de l'animatrice. De ce fait les travaux menés ont été très ralentis.

SAGE de l'Yerres

Carte d'identité

Structure porteuse : SyAGE

Animatrice : remplacement en cours de Jumaanah Khodabocus, partie fin juillet (à partir du 1^{er} septembre)

Président : Guy Geoffroy, Maire de Combs-la-ville

Pilote du SAGE : Préfet 77 Référent pilote DDT 77 : Grégory Moreau

Référent Driea IF : Magali Journet

Les documents ou études menées en 2020

2020 est une année particulière liée au COVID et aux élections municipales, les travaux menés ont ainsi été souvent ralentis.

La structure porteuse a reçu un avis favorable pour être EPAGE.

La révision du SAGE se poursuit sur les lots 1 et 2. Le diagnostic et le bilan ont été effectués, ainsi que l'atlas cartographique. L'étude prospective sur le changement climatique a débuté à la rentrée 2020 avec l'organisation de 3 ateliers d'arpentage photographique durant l'automne. Des entretiens ont aussi été menés pour faire ressortir les enjeux actualisés du SAGE.

Suite à des modifications de structures syndicales, à l'extension de la compétence GeMAPI du SyAGE sur l'ensemble du périmètre du SAGE et aux élections municipales de 2020, l'AP n°2020/DDT/SEPR/218 du 1^{er} décembre 2020 a modifié structurellement et nominativement la composition de la CLE.

Par ailleurs, les règles de fonctionnement ont été mises à jour (16 décembre 2020), afin notamment de permettre les réunions de Bureau et de CLE en dématérialisation, même hors période sanitaire.

Les documents ou études menées en 2021

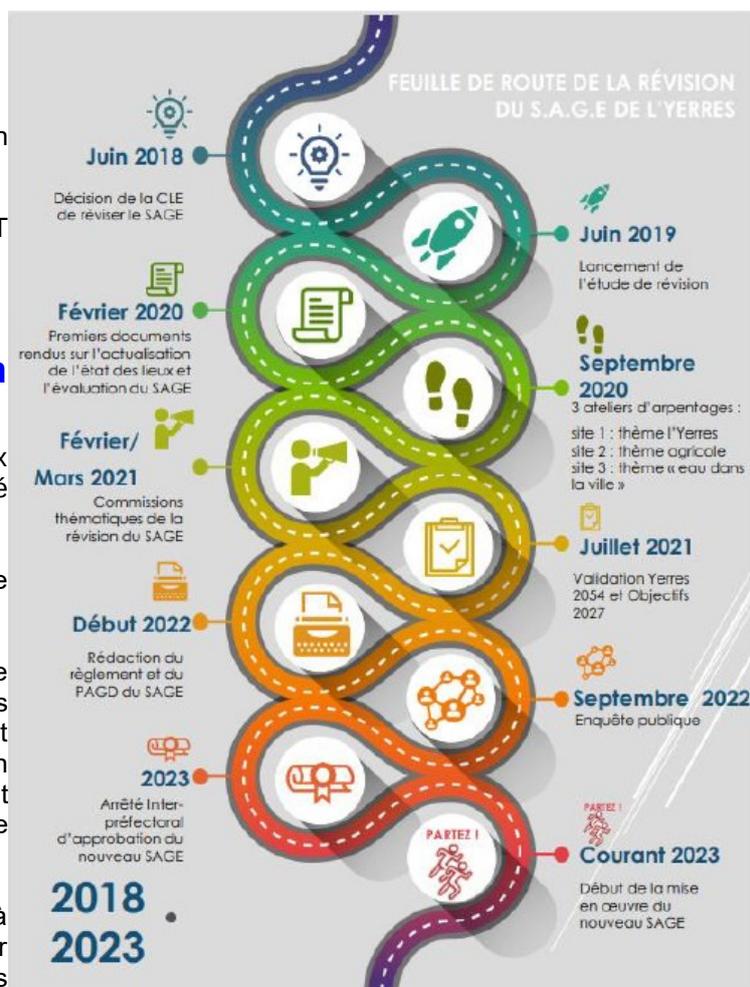
La structure porteuse est devenue EPAGE par AP 2021/DRCL/BLI/N°3 du 28 avril 2021.

Avancement du SAGE

L'année 2021 est consacrée à la poursuite de l'étude de révision du SAGE. En juin 2021, un garant a été attribué au SAGE pour mener la concertation avec le public. Il est envisagé des conférences de presse, des boutiques projets, des visites terrains avec des réunions publiques. En parallèle, la CLE a continué d'avancer sur l'étude sur l'adaptation au changement climatique à l'horizon 2054 avec une finalisation d'une vision commune partagée présentée en CLE de juillet 2021. Fin 2021 devrait être consacré à la définition de la stratégie du SAGE.

CTEC Yerres

En parallèle du SAGE, il est à noter la signature d'un CTEC Trame Verte et Bleue Yerres 2021-2025 avec 60 Millions d'euros d'investissements pour 157 actions.



SAGE de la Nappe de Beauce et de ses milieux associés

Carte d'identité

Animateurs : Bastien DELAUNAY (sagebeauce@orange-business.fr)

Présidente : Monique BEVIERE, Présidente du PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais

Pilote du SAGE : Préfet région Val de Loire -

Référents pilote Val de Loire : VERLEY Frédéric et FEUILLET Christian

Référent suivi d'ria IF : Philippe VERJUS

Les documents ou études menées en 2020

2020 est une année particulière liée au COVID et aux élections municipales.

Les actions du SAGE Nappe de Beauce se sont faites en continuité de 2019 :

- le PTGE de bassin du Puiseaux et du Vernisson a été approuvé en juillet 2020, des discussions sont en cours pour le portage de l'animation du programme d'actions.
- l'étude sur les débits minimum biologiques des cours d'eau se termine. Des discussions seront prolongées sur les nouveaux seuils. Ceux-ci doivent être concertés et définis avec beaucoup de précaution, car ils impactent fortement les arrêtés « sécheresse ».
- la 1ère phase (état des lieux) de l'étude sur le Fusin est terminée, la 2ème phase (modélisation hydrologique et hydrogéologique) est lancée pour une durée de 16 mois.
- la redéfinition des volumes prélevables sera en partie financée par les régions (nota 2021 : la région Ile de France a précisé qu'elle ne participerait plus au financement du SAGE. Pour cette étude le financement de la région CVL n'est pour le moment pas acquis)
- . De ce fait, il a été décidé de retarder le lancement pour s'adapter aux élections régionales.
- la recherche d'une solution de financement pérenne pour l'animation de la CLE, la cellule d'animation et la Présidente ont élaboré un argumentaire et rencontré plusieurs EPCI

Les documents ou études menées en 2021

- La nouvelle composition de la CLE (renouvellement complet) suite aux élections municipales et à l'atteinte de l'échéance des 6 ans pour la durée des mandats a fait l'objet d'un arrêté du préfet en date du 9 février 2021
- Déroulement de la concertation sur les débits minimum biologiques : des valeurs de DSA-DOE-DCR aux points nodaux du SAGE sont fixées et proposées aux Comités de bassin dans le cadre de la consultation des assemblées sur les projets de SDAGE 2022-2027. L'ensemble des valeurs de seuils a été présentée à la CLE du 9 juillet : la CLE a validé toutes les valeurs proposées, à l'exception du Fusain, qui ont été suspendues en attente des conclusions d'une étude portée en parallèle sur le bassin versant, relative aux volumes prélevés (conclusions attendues à l'automne 2021). Les propositions de valeurs seuils qui en découlent seront transmises à la rentrée aux instances de bassin pour intégration aux projets de SDAGE
- Recherche d'une solution de financement pérenne pour l'animation de la CLE : rencontre de l'ensemble des EPCI GEMAPI (11) du bassin Loire-Bretagne. Avancement des discussions sur une clé de répartition. Dès à présent, des syndicats de Seine Normandie participent au financement de l'animation du SAGE et ont été intégrés à la CLE en plus du SIARCE déjà membre.
- Renforcement de la prise en compte du SAGE dans les élaborations / révisions des documents d'urbanisme dans le cadre du PAPI d'intention Juine-Essonne-Ecole et en lien avec les 4 syndicats de l'IF5

SAGE des Deux Morin

Carte d'identité

Structure porteuse : SMAGE

Animatrice : Héroïse RAMBAUD (par intérim jusqu'au 30 septembre 2021), Hélène BLOT (retour au 1^{er} octobre 2021) (contact@smage2morin.fr)

Président : Philippe De Vestelle

Pilote du SAGE : Préfet 77 Référent pilote DDT 77 : Grégory Moreau
Référent suivi d'riea IF : Magali Journet

Les documents ou études menées en 2020

- 2020 est une année particulière liée au COVID et aux élections municipales, les travaux menés ont ainsi été souvent ralentis.
- Transformation du SMAGE 2 Morin en EPAGE du Grand Morin finalisée en 2021 par AP 2021/DRCL/BLI/N°4 du 28 avril 2021.
- Lancement d'une étude sur le ruissellement et l'érosion (toujours en cours en 2021, cf. 2021).

Les documents ou études menées en 2021

Le SAGE a subi un ralentissement en 2021, suite au covid, et à une absence de l'animatrice.

L'étude sur le ruissellement et l'érosion est en cours. A la suite de coulées de boue, de ruissellements importants et d'érosions des sols survenus en 2016 et 2018, le SMAGE des 2 Morin a lancé une étude pour répondre à ces problématiques. Celle-ci permet de déterminer les secteurs à enjeux « ruissellement et érosion » afin de proposer un programme d'actions visant à réduire ce phénomène. Un recensement des désordres a été fait à l'échelle des bassins versants du Petit Morin et du Grand Morin. Toutes les communes et les intercommunalités ont été destinataires d'un questionnaire à remplir et d'une carte interactive sur laquelle elles pouvaient localiser les secteurs concernés par le risque de ruissellement (taux de réponse de 83%). Sur la base de ces éléments d'enquête, de modélisation et des données physiques du territoire, plusieurs cartographies ont été réalisées afin de faire ressortir les sous bassins versants les plus problématiques sur lesquels des études plus poussées pourraient être faites dans le cadre du programme d'études préalables (PEP). Le SMAGE est actuellement dans la phase finale de cette étude qui consiste à sélectionner les sous bassins versants pilotes pour débiter une première approche plus précise qui fera l'objet d'un projet complet dans le PEP (programme d'étude préalable anciennement appelé PAPI initié en 2019). Pour rappel, cette étude avait aussi pour but d'entamer une réflexion sur le risque de ruissellement à l'échelle du territoire en capitalisant sur les événements (désordres) passés et futurs et de travailler sur la base de l'expérience acquise avec ces sous bassins versants pilotes sur d'autres parties du territoire du SMAGE des 2 Morin.

La rédaction d'une charte de conciliation des usagers du Petit et du Grand Morin a été amorcée. Cette thématique a émergé en 2019 suite à des conflits entre différents usagers des rivières (entreprises de location et loueurs d'embarcations non motorisées, propriétaires riverains, pêcheurs). Le projet de charte entre par ailleurs dans le cadre de l'enjeu 7 du PAGD (« Concilier les activités de loisirs liées à l'eau entre-elles et avec la préservation du milieu naturel »).

L'organisation réglementaire de la CLE a été par ailleurs modifiée par deux AP du 11/03/2021 (2021/DDT/SEPR/25) et 15/03/2021 (2021/DDT/SEPR/25) suite à des modifications de structures syndicales, aux élections municipales de 2020 et pour en améliorer la lecture.

Pour information un

SAGE Bièvre

Carte d'identité

Animatrice : Maëva RODIER (mrodier.smbvb@orange.fr)

Présidente : Anne Pelletier-Le Barbier, Maire de Bievre

Pilote du SAGE : Préfet 94 Référent pilote suivi Driea-IF : Magali Journet (et Chloé Canuel)

 Référent 94 : Sandrine Fauchet

 Référent 78 : Christelle Le-Coadic

Les documents ou études menées en 2020

2020 est une année particulière liée au COVID et aux élections municipales, les travaux menés ont ainsi été souvent ralentis.

Les actions du SAGE se sont faites en continuité de 2019.

- Prolongation en 2021 de la démarche zéro phyto

- Le marché de l'étude sur la qualité et les déversements dans la Bièvre et ses affluents d'études a été lancé et le bureau d'études a été retenu : ARTELIA.

- Signature du CTEC le 15 octobre 2020.

- journées de sensibilisation à la gestion à la source des eaux pluviales et les visites de sites de réouverture de la bièvre.

A cela s'ajoute une action forte sur l'eau pluviale, grâce à l'arrivée d'une animatrice sur le sujet.

Les documents ou études menées en 2021

L'étude des déversements et de la qualité de la Bièvre et de ses affluents 2021

L'étude des déversements de la qualité de la Bièvre et de ses influents a été lancée le 10 décembre 2020. Elle porte sur l'ensemble du bassin versant de la Bièvre et vise à identifier et caractériser tous les apports polluants dans la rivière. Le marché a été attribué à la société ARTELIA sur une durée d'environ neuf mois. La restitution finale de l'étude se fera pendant la réunion de la CLE en fin d'année 2021. La Commission Thématique Qualité pilote l'étude des déversements.

Opération « ZéroPhyto2, Reconquête de la biodiversité et Déneigement alternatif »

En 2020, les actions de formation et de communication prévues n'ont pas pu être réalisées du fait de la crise sanitaire et des différentes périodes de confinement. L'opération a donc été prolongée d'un an. En 2021 plusieurs formations seront réalisées (déneigement, entretien des terrains de sport et des cimetières, lutte contre les ravageurs) ainsi que des actions de sensibilisation et de communication pour les villes d'Arcueil, Gentilly, les gardiens d'Opaly, L'Haÿ-Les-Roses, Chevilly-Larue, Bourg-la-Reine, Villejuif et Sceaux.

Classes d'eau 2021

En 2021, de nombreuses classes d'eau dématérialisées ou sur site se dérouleront pendant 5 journées (réparties en demi-journées ou soirées) sur deux sessions une en mars et une en juin. Ces sessions ont été destinées aux élus ainsi qu'aux services techniques afin de permettre aux acteurs de découvrir le fonctionnement de la rivière, de l'assainissement, la biodiversité, les zones humides, etc.

SAGE Marne Confluence

Carte d'identité

Animatrice : Laura Clavé

Président : Sylvain Berrios, Maire de Saint Maur-des-Fossés

Pilote du SAGE : Préfet 94 Référent pilote Driea-IF : Magali Journet
Référents 77 : Grégory Moreau

Les documents ou études menées en 2020

2020 est une année particulière liée au COVID et aux élections municipales, les travaux menés ont ainsi été souvent ralentis.

Les actions du SAGE se sont faites en continuité de 2019. Une commission thématique sur l'eau pluviale s'est réunie en octobre 2020 et a rassemblé une cinquantaine de personnes. Des travaux importants ont été menés sur la compatibilité des documents d'urbanisme et des projets d'aménagement avec le SAGE.

Une convention avec les 3 CAUE du territoire du SAGE a ainsi été mise en œuvre pour relayer les engagements sur les Paysages de l'Eau et le SAGE, en identifiant des projets à accompagner et en menant une analyse des documents d'urbanisme du territoire au regard du SAGE.

Des avis sur les Dossiers Loi sur l'Eau ont été émis.

Une CLE d'information a été réunie en visioconférence en décembre 2020, pour présenter le SAGE aux nouveaux élus et le travail accompli depuis 2 ans aux autres membres. Les perspectives pour l'année 2021 ont également été discutées.

Les documents ou études menées en 2021

L'objectif principal 2021 est de poursuivre les travaux de compatibilité des documents d'urbanisme et des projets, et également de rendre plus actives les différentes Commissions Thématiques du SAGE dans cette phase de mise en œuvre. Ainsi, il est souhaité de toutes les réunir au cours de l'année et de les impliquer davantage, grâce notamment à la mise en place de feuilles de route pour les trois années à venir. L'enjeu est d'identifier sur quels axes de travail ou d'études les commissions pourront abonder les analyses de la cellule d'animation et faire avancer les dispositions du SAGE.

Un travail spécifique sera également mené pour sécuriser la procédure en cas de pollution ponctuelle.

SAGE Crout-Engnien-Vieille Mer

Carte d'identité

Animatrice : Aline GIRARD (aline.girard@sage-cevm.fr)

Président : M. Benoit JIMENEZ – Président du SIAH Crout et Petit Rosne

Pilote du SAGE : Préfet 95 Référent pilote suivi DDT95 : Ulrich Dreux
Référent suivi d'ria IF : Magali Journet



Les documents ou études menées en 2020

Étude des inventaires des zones humides :

Un inventaire des zones humides est en cours depuis 2019. Fin 2020, 84 % des secteurs potentiellement humides ont été expertisés et 207 zones humides ont été identifiées soit 102 ha nouvellement cartographiées. Il existe un très fort morcellement de ces milieux humides dont une grande majorité inférieure à 1ha. Le COPIL de cette étude s'est réuni 2 fois en 2020.

Étude de gouvernance

Afin d'identifier la structure qui portera le SAGE en phase de mise en œuvre une étude de gouvernance a été lancée en juin 2019. 4 scénarii ont été proposés lors du COPIL de janvier 2020. Pour cause de COVID, les réflexions ont peu avancées en 2020 et aucun scénario n'a été arrêté.

Les documents ou études menées en 2021

Le bureau de la CLE été élu en juin 2021.

L'étude des inventaires de zones humides s'est achevée en 2021 (cf. 2020).

L'étude de gouvernance a été relancée à la rentrée 2021.

Étude du référentiel des paysages de l'eau

Cette étude a été lancée en mi 2021. Ce référentiel doit constituer le futur document de référence pour la mise en œuvre des objectifs de qualité paysagère, de fonctionnalité écologique et de valorisation sociale sur le territoire du SAGE. L'approche par la thématique des paysages permet d'intégrer les interrelations et complémentarités entre la trame verte et bleue, la gestion des eaux pluviales, les déplacements doux, ou encore les espaces de sports et de loisirs. Ce référentiel doit déboucher sur un cahier de recommandation.

SAGE Bassée-Voulzie

Carte d'identité

Animateur : Départ de Damien Courbil. En attente d'un recrutement.

Pilote du SAGE : Préfet 10 Référent pilote suivi DDT 10 : Sylvie Ferriot

Référent suivi DDT 77 : Grégory Moreau, Référent suivi DDT 89 : Frédéric Letourneau,

Référent suivi DDT 51 : Maryse Ivanoff, Référent suivi DRIEA IF : Magali Journet

Les documents ou études menées en 2020

Deux études pour l'élaboration du SAGE et une autre sur l'adéquation des besoins et des ressources se sont poursuivies (animées par les groupes antéagroup/eaucéa/ecodécision). Le diagnostic est bien avancé, avec un objectif de finalisation de l'atlas cartographique et de l'état des lieux pour fin 2020. L'étude de la ressource et des besoins en eau sur le périmètre du SAGE Bassée Voulzie prévoit aussi une livraison de la tranche ferme début 2021.

Les documents ou études menées en 2021

Avancement du SAGE

Le SAGE est en pleine élaboration, avec 4 bureaux, 3 comités : les solidarités (amont/aval, urbain/rural), la protection des milieux aquatiques et gestion des inondations (ZH aussi) et Gestion quantitative et qualitative qui se sont tous réunis en 2021.

L'état des lieux s'est terminé en mars 2021. Depuis, la CLE travaille sur le diagnostic global et les objectifs du SAGE qui devrait être aboutis en fin d'année 2021.

Etude quantitative sur la ressource et les besoins en eau

L'étude quantitative s'est terminée début 2021 dans sa tranche ferme. Des tranches optionnelles sont envisagées :

- travailler sur la définition des objectifs
- travailler sur une répartition des volumes prélevables
- élaborer un plan d'action pour sécurisation des étiages, actions technologiques

Etude PIREN Seine

Un travail d'étroite collaboration entre le SAGE et le PIREN, institut de recherche a été mené sur le SAGE Bassée-Voulzie. Ce travail a déjà mené à des recherches sur les anciens tracés de la rivière Bassée Voulzie. Il est proposé de continuer ce partenariat en réfléchissant en 2021 aux directions à prendre qui sont pour l'instant de 2 ordres pressentis :

- interactions entre les inondations au sens large (seine, ruissellement, nappe) avec les usages et les adaptations de ces usages dans les territoires.
- gestion des étiages avec utilisation de la ressource en eau et les transformations pratiques dont agricoles.

Zones humides

Il est proposé un travail plus poussé sur les zones humides, en termes de diagnostic, d'acculturation, de protection via le règlement futur du SAGE. Pour cela un chargé de mission devrait être embauché pour la fin 2021 ou début 2022.

SAGE Nonette

Carte d'identité

Animateur : Clara Morvan

Pilote du SAGE : Référent sur la région Haute de France – sur l'Île-de-France suivi par la DDT 77 : Grégory Moreau.

Les documents ou études menées en 2020

Création d'un site vitrine des techniques d'hydraulique douce de lutte contre le ruissellement

Une sous-étude a été réalisée sur une exploitation agricole volontaire, qui subit d'importants problèmes de ruissellement chaque année. Un diagnostic sur les parcelles a permis de proposer un ensemble d'aménagements d'hydraulique douce afin de maîtriser le ruissellement. Les aménagements mis en place sur ce site servent aujourd'hui de vitrine pour les autres agriculteurs et élus souhaitant mieux connaître ces techniques. Des panneaux pédagogiques sont en cours de réalisation.

Finalisation des travaux de restauration de la continuité écologique de la Nonette à Gouvieux (2020) (aboutissement d'un projet initié il y a 10 ans)

- Restaurer la continuité sédimentaire et piscicole sur la Nonette en supprimant le passage busé et la chute de 1,7 m à la confluence de la Nonette avec l'Oise
- Stopper l'envasement du lit de la Nonette et provoquer un auto-curage en supprimant le seuil ;
- Retrouver un milieu écologique diversifié à fort potentiel par la restauration du bras de décharge (création d'habitats pour la faune, diversification des écoulements et des milieux, de la végétation aquatique et rivulaire)
- Diminuer le risque d'inondation. Le remblaiement des bras usiniers aura pour effet de contourner tous les ouvrages pouvant être des sources d'obstacles à l'écoulement actuellement présents sur le site (grilles, buses sous l'usine, bâtiments effondrés sur le site, instabilité du terrain et risque de pollution).

Construction d'une nouvelle station d'épuration à Ermenonville

Travaux réalisés en 2020

Diagnostic de l'état actuel des cours d'eau en vue de l'élaboration d'un programme pluriannuel d'entretien et de restauration

Le diagnostic a permis de réaliser un état des lieux des cours d'eau et de cartographier des points importants (seuils, rejets, ouvrages, ...). Un atlas cartographique des cours d'eau est en cours de réalisation. Ce diagnostic est la base de la rédaction d'un programme de travaux de restauration et d'entretien (PPRE) pour les 10 prochaines années.

Etude de ruissellement et d'érosion des sols sur le bassin versant de l'Aunette (Oise)

L'étude concerne le diagnostic de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols sur le bassin versant de l'Aunette afin de réaliser un programme d'action pour gérer les problèmes de ruissellement.

Les objectifs majeurs visés par cette étude de diagnostic sont en résumé :

- La maîtrise des ruissellements agricoles et des rejets urbains d'eaux pluviales en limitant les apports et en valorisant le potentiel d'infiltration
- L'amélioration de la qualité des eaux superficielles et souterraines

Création d'un nouveau site Internet et d'une newsletter mensuelle

Objectif de sensibiliser et d'informer les acteurs de l'eau et les habitants du territoire du SAGE des projets du SISN, des actualités sur l'EAU sur le territoire, ou encore sur les bonnes pratiques pour la protection de la ressource en eau.

Les documents ou études menées en 2021

Les projets importants 2021 sont :

- l'élaboration du CTEC 2022-2026,
- l'élaboration et validation du programme de travaux de restauration et d'entretien (PPRE) 2022-2027,
- la réalisation de plans pluriannuels de travaux de lutte contre le ruissellement sur deux sous-bassin versant.

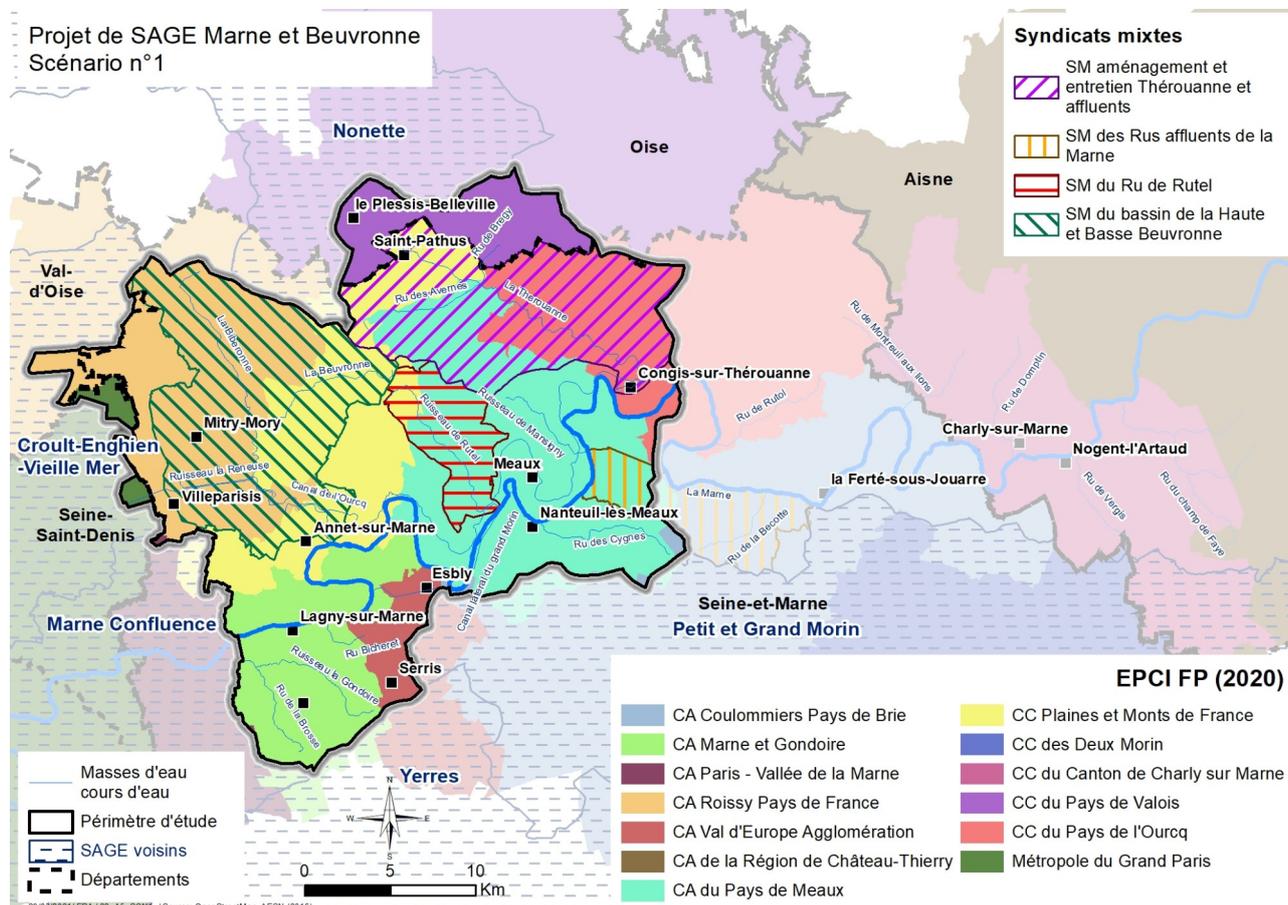
SAGE Marne et Beuvronne

Carte d'identité

Animateur : Sophie Masnada référente actuellement

Pilote du SAGE : Préfet 77 Référent pilote suivi DDT 77 : Grégory Moreau

Référent suivi DRIEA IF : Magali Journet



Les documents ou études menées en 2021

Une pré-étude en cours sur l'émergence du SAGE, et la détermination de son périmètre (point qui fait débat).

La phase préliminaire du SAGE prévoit les missions suivantes :

- Mission 1 : Faire des entretiens avec les acteurs - effectué
- Mission 2 : collecter des données - effectué
- Mission 3 : hiérarchisation des enjeux et cartographie - effectué
- Mission 4 : structure porteuse – en cours
- Mission 5 : Périmètre – en cours. La délimitation du périmètre n'est pas encore validée, mais elle s'orienterait sur un périmètre restreint (cf. carte ci-dessus).
- Mission 6 : Constitution de la CLE